CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8493** **VALABLE JUSQU'AU** **06/11/2027**

ÉDITÉ LE 03/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Raison sociale : SAS BAREAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/1982

Capital : 125 000

19 RUE DES SAFRANES
ZI LA PLAINE DU CAIRE IV
13830 ROQUEFORT-LA-BEDOULE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 82 B 323

Siret : 324 018 449 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9009801

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10083847604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10083847604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 42 72 12 90 **Fax :** 04 42 36 26 34

Portable :

Responsabilité légale :
BAREAU LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.menuiseriebareau.fr

E-mail : contact@bareau.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 192 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	30	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 15:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.